

L'ABEILLE D'ÉTAMPES

JOURNAL DES INSERTIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES

DE L'ARRONDISSEMENT

Littérature, Sciences, Jurisprudence, Agriculture, Commerce, Voyages, Annonces diverses, etc.

Paraissant tous les Samedis.

Le Propriétaire Gérant, AUG. ALLIEN.

Étampes. — Imprimerie de AUG. ALLIEN.

PRIX DES INSERTIONS.

Annonces... 20 c. la ligne. Réclames... 30 c. —

Les lignes de titre comptent pour le nombre de lignes de texte dont elles tiennent la place. — Les manuscrits ne sont jamais rendus.

Les annonces judiciaires et autres doivent être remises le jeudi soir au plus tard, sinon elles ne paraîtront que dans le numéro suivant.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an... 12 fr. Six mois... 7 fr. 2 fr. en sus, par la poste. Un numéro du journal... 30 c.

L'abonnement se paie d'avance, et les insertions au comptant. — A l'expiration de leur abonnement, les personnes qui n'ont pas l'intention de le renouveler, doivent refuser le Journal.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1874, dans l'un des journaux suivants: Pour l'arrondissement de Versailles, dans la Concorde de Seine-et-Oise, le Journal de Seine-et-Oise, le Libéral de Seine-et-Oise, l'Union libérale et démocratique de Seine-et-Oise; — pour celui de Corbeil, dans

BUREAUX DU JOURNAL, RUE DU PONT-QUESNEAUX, 3,

Chez AUGUSTE ALLIEN, imprimeur.

le journal l'Abeille de Corbeil; — pour celui d'Étampes, dans le journal l'Abeille d'Étampes; — pour celui de Mantes, dans le Journal judiciaire de Mantes; — pour celui de Pontoise, dans l'Echo Pontoisien; — pour celui de Rambouillet, dans l'Annonciateur de Rambouillet.

Heures du Chemin de fer. — Service d'Été à partir du 4 Mai 1874.

Table of train schedules with columns for stations (Orléans, Paris, etc.), times, and train numbers.

Train n° 403. Départ d'Étampes pour Orléans: 5 h. 17 m., matin. | Monnerville, 6 7. | Angerville, 6 19. | Toury, 7 4. | Orléans, arrivée, 8 h. 35 m., matin.

ÉTAMPES.

Caisse d'épargne.

Les recettes de la Caisse d'épargne centrale se sont élevées dimanche dernier, à la somme de 2,915 fr., versés par 21 déposants dont 5 nouveaux.

Il a été remboursé 2,789 fr. 92 c.

Les recettes de la succursale de Milly ont été de 1,776 fr., versés par 21 déposants dont 4 nouveaux.

Il a été remboursé 1,476 fr. 70 c.

Les recettes de la succursale de Méréville ont été de 700 fr., versés par 4 déposants dont 2 nouveaux.

Il a été remboursé 118 fr.

Les recettes de la succursale de La Ferté-Aleais ont été de 2,432 fr., versés par 19 déposants dont 3 nouveaux.

Il a été remboursé 1,647 fr.

Les recettes de la succursale d'Angerville ont été de 375 fr., versés par 6 déposants.

Il a été remboursé 250 fr.

Police correctionnelle.

Audience du 26 Août 1874.

Le Tribunal de Police correctionnelle, dans son audience dernière, a prononcé les jugements suivants:

JUGEMENTS CONTRADICTOIRES.

— ULTRÉ Frédéric, 26 ans, domestique, sans domicile fixe; 8 jours de prison, pour vagabondage.

— TESSIÈRE Bertrand-Joseph, 30 ans, journalier, sans domicile fixe; 5 fr. d'amende, pour contravention à la loi sur l'ivresse.

— ANÉ Bertrand, 25 ans, journalier, sans domicile fixe; 5 fr. d'amende, pour contravention à la loi sur l'ivresse.

— VIDY Jean-Pierre, 36 ans, cultivateur à Monderville; 46 fr. d'amende, pour coups et blessures.

— BOUTROUX Eugène-Laurent, 24 ans, charretier à Annaie-sous-Auné; 6 jours de prison, pour coups et blessures, et 5 fr. d'amende, pour contravention à la loi sur l'ivresse.

Feuilleton de l'Abeille

DU 29 AOÛT 1874.

LE MISSEL DE LA GRAND' MÈRE.

Pour tâcher d'oublier, elle se consacra entièrement à l'éducation de sa fille. Elle voulut vivre pour elle, et malgré le cruel accident de sa vie, elle put trouver encore quelques jours de joie.

A dix-huit ans, Claire Mazurier épousa un jeune avocat sans fortune qui, peu de temps après fut nommé substitut dans une petite ville de province.

M. Mazurier avait donné son consentement au mariage sans faire aucune observation; mais on ne le vit ni à la mairie ni à l'église.

Bien qu'il eût acquis une fortune considérable, il ne songea point, en cette circonstance, qu'il devait au moins une dot à sa fille. Pour entrer en ménage, Claire n'eut que son trousseau, et 10,000 francs que lui donna sa mère.

Le cœur de M. Mazurier s'était complètement fermé pour sa femme et son enfant. Cet homme s'était laissé dominer par une femme audacieuse et égoïste; une passion coupable en avait fait un esclave.

Deux ans après le mariage de sa fille, en 1834, l'année même de la naissance d'Adrienne, M^{me} Mazurier mourut subitement d'une attaque de choléra.

Une personne qui ne se nomme pas se plaint de ce que nous n'avons pas rendu compte, dans l'Abeille, de la distribution des prix faite la semaine dernière aux élèves des Frères des écoles chrétiennes, au lieu de nous adresser une longue lettre de récriminations, notre correspondant anonyme aurait mieux fait de nous remettre une relation de la cérémonie, que nous aurions insérée très-volontiers.

Une muse inconnue nous a adressé la petite pièce de vers qui suit; nous accueillons avec reconnaissance ce gracieux compliment d'un compatriote qui veut bien, par ce témoignage flatteur, nous encourager dans l'œuvre bibliographique que nous avons entreprise.

Les deux Bibliographes d'Étampes.

A L'ABEILLE.

UN PETIT RAYON DE BIEN-ÊTRE.

Deux hommes sont d'avis qu'une antique cité Transmette ses héros à la postérité, Et d'illustres enfants consacrant la mémoire, En burine les noms aux tables de l'histoire.

L'un s'amuse longtemps en de vaines paroles, Soulevé en longs discours de querelles frivoles; Mais l'autre, plus prudent, ne cherche pas en vain, Rend hommage au talent et note tout enfin. C'est un adroit chercheur: — une étoile te guide, Minerve le conduit, fureteur intrépide! Apollon te sourit, Cléo te rend raison, Momus te divertit pendant toute saison.

Tandis que le premier rêvant la renommée, Laisse exhaler sa bile en épaisse fumée; L'autre toujours heureux, véritable devin, S'il n'est pas le plus fort, il est le plus malin.

22^e Supplément à l'Essai de Bibliographie étampoise.

Quatrième série. — PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE CIVILE, POLITIQUE ET COMMERCIALE ANTERIEURE A 1789.

57^e. — Théâtre des antiquités de Paris, par Jacques Du Breuil.

Il y avait à peine trois mois que le mari de Claire, M. Duverger, avait été envoyé en Algérie, à Constantine, toujours comme substitut. Ce fut lui qui vint à Paris pour recueillir l'héritage de sa belle-mère. Chose étrange, inexplicable, il ne trouva presque rien: quatre mille francs dans le tiroir d'un secrétaire.

Cependant, M^{me} Mazurier, qui vivait dans une retraite presque absolue, ne recevait personne, et dépensait à peine, au dire de ceux qui la connaissaient, deux mille francs par an. Il était impossible qu'elle eût dépensé la somme qui lui avait été rendue par son mari au moment de la séparation. Elle avait donné dix mille francs à sa fille en la mariant, mais il devait lui rester cinquante mille francs. On ne trouva dans ses papiers ni valeurs industrielles, ni titres de rente, ni obligations, ni reçu d'aucune espèce. Les cinquante mille francs avaient existé pourtant; qu'étaient-ils devenus?...

Claire avait entendu dire à sa mère qu'elle avait fait un placement avantageux de son petit capital; elle ne savait rien de plus.

Fallaient-il supposer que M^{me} Mazurier possédait des titres et que ceux-ci avaient été volés au moment de sa mort? La chose était possible, mais rien ne pouvait permettre de l'affirmer.

M. Duverger fit vendre le mobilier et tout ce qui avait appartenu à sa belle-mère, à l'exception du linge et d'un vieux livre de messe à garnitures d'argent, qu'il trouva dans son étui sur le rayon d'une armoire. Ses affaires terminées, il s'empressa de rejoindre sa femme et son enfant qu'il avait laissés à Constantine pour leur éviter la fatigue d'un long voyage.

Paris, 1639, in-4^o.

Cet ouvrage est à consulter:

Page 632. Sur la prébende que les religieux de St-Martin-des-Champs à Paris, ont en l'église collégiale de N.-D. d'Étampes.

Page 533 et 534. Histoire très-détaillée du collège de Boissy à Paris, fondé l'an 1356, par « Maîtres Godfrey et Estienne, oncle et neveu, et aussi, selon aucuns, seigneurs de Boissy-le-Sec, au diocèse de Chartres. »

58^e. — Histoire du diocèse de Paris, par M. l'abbé Lebeuf.

Paris, Prault, 1768, 15 vol. in 12.

Tomes X et XI. Nombreux documents sur les paroisses de Bonnes, Lardy, Mauchamps, Saint-Sulpice de Favière, Torfou, Villeroi et les bateaux de la rivière d'Étampes.

59^e. — Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France, composée en grande partie de pièces rares ou qui n'ont jamais été publiées séparément, par Leber. Paris, Dentu, 1838, 20 vol. in 8^o.

On trouve dans cette collection:

Tome XI. Un mémoire sur les léproseries.

Tome XX, p. 140. Recherches sur les communes de France, par de Bréquigny, et quelques mois sur la commune d'Étampes.

60^e. — Mélanges tirés d'une grande bibliothèque, par de Paulmy.

Paris, Moutard, 1788, 69 vol. in 8^o.

Contient, d'après les tables alphab. du 69^e vol. des notices sur:

Challo Saint-Mard, famille illustre du comté d'Étampes, tome XLV, page 47.

Étampes, ville du gouvernement de l'Isle-de-France; son histoire, tome XLV, page 43.

Gatinois, tome XXXVIII, page 346.

La Ferté-Aleais, tome XLV, page 43.

Morigny, près Étampes, tome XLV, page 59.

61^e. — Études statistiques et topographiques sur l'arrondissement de Corbeil, par Pinard.

Corbeil, imprimerie de Crétey, in-8^o, de 52 pages.

Ce travail est à consulter pour l'histoire de la navigation sur la rivière d'Étampes, page 19 et suiv.

Étienne Théodule Pinard était né à Corbeil, vers 1812, il a été greffier du tribunal de Wassy (Haute-Marne), il est mort à Paris peu après la guerre, il était membre de plusieurs sociétés savantes; il est l'auteur d'une histoire de Wassy et de son arrondissement, et de nombreuses notices sur Corbeil et ses environs.

62^e. — Histoire, Archéologie, Biographie du canton de Longjumeau, par Pinard.

Paris, Auguste Durand, 1864, in 8^o, de 375 pages.

On trouve dans cet ouvrage quelques renseignements concernant Étampes, notamment pag. 14, 64, 168 et 206.

63^e. — Gazette. Année 1668, n^{os} 414 et 421. Passage de Louis XIV à Étampes, le 24 septembre et 18 octobre 1668.

Année 1700, n^{os} 30 et 53. Passage du roi d'Espagne à Étampes.

Année 1743, n^o 9. Réception du roi de France à Étampes, et son entrevue avec la Dauphine à Mondésir, près d'Étampes, le 21 février 1743.

64^e. — Mercure galant. Novembre et décembre 1700, janvier 1701. Passage du roi d'Espagne à Étampes, le 6 décembre 1700.

65^e. — Mercure de France. Année 1743, pag. 79 à 81. Récit détaillé de l'entrevue qui eut lieu entre le roi de France et la Dauphine (Marie-Thérèse, infante d'Espagne) à Mondésir, le 21 février 1743. Séjour du roi de France à Étampes.

66^e. — Délibérations de MM. les officiers des bailliage, prévôté et élection d'Étampes, contenant désaveu du compliment fait à madame la Dauphine en leurs noms, le 21 février 1743, par le sieur V.... (S. l. n. d.), in-4^o, pièce.

Cette pièce signée Genty a été reproduite dans l'Abeille du 22 mars 1873.

Il paraît que l'avocat du roi V.... suivait volontiers les inspirations d'un membre du barreau d'Étampes, nommé B.... Pendant longtemps le drôlatique com-

l'argent, beaucoup d'argent, elle n'en avait pas. Elle était revenue à Paris, avec sa petite Adrienne, s'y était installée très-modestement et elle travaillait pour vivre. Il lui restait bien quelques milliers de francs sur sa dot, mais elle crut devoir les employer à l'éducation et à l'instruction de sa fille. Adrienne reçut, en effet, une très belle instruction; elle sortit du couvent à l'âge de quinze ans, parce que sa mère ne pouvait plus payer les mois de sa pension.

Alors la jeune fille comprit ce que sa mère avait fait pour elle, ce qu'elle devait à son dévouement; elle devina les privations qu'elle s'était imposées pour l'élever, et la reconnaissance dont elle se sentit pénétrée l'arma d'un courage invincible contre l'adversité. Elle ne se plaignit point; elle était trop jeune encore pour s'effrayer de l'avenir.

On lui avait appris à se servir de l'aiguille; sa mère travaillait, elle voulut travailler aussi; elle devint brodeuse. C'est ainsi qu'elles vécurent, tant bien que mal, jusqu'au jour où la maladie de M^{me} Duverger vint aggraver la situation.

Adrienne comprit que l'heure était venue de se dévouer à son tour. Elle regarda le malheur en face et se crut assez forte pour lutter seule contre lui. Mais, comme nous l'avons dit, elle s'épuisait par le travail; elle le sentait et ne voulait pas s'avouer vaincue. Les petites économies du ménage s'en étaient allées; ensuite, le Mont-de-Piété avait prêté quelques sous sur quatre ou cinq bijoux, souvenirs bien chers d'un passé plus heureux; et le terme, ce fantôme effrayant des pauvres ménages parisiens, s'avancait à grands pas. En

plément fait à la Dauphine récréa les habitants d'Elampes.

A la mort de l'avocat du roi V....., il circula dans le public une lettre adressée à l'ombre de l'avocat du roi, faite sur le modèle de sa harangue à la Dauphine.

Voici cette lettre qui complètera ce que nous avons déjà publié sur ce sujet :

« Comme officier des juridictions de cette ville dans laquelle tout le public a eu la joie de vous voir en corps, permettez que je vous témoigne par toutes sortes de démonstrations mes plus profonds regrets que je vous supplie, Ombre illustre, d'agréer en ce jour. Nous avons assisté avec la tristesse dans le cœur à votre pompe funèbre; nous y avons vu tous, ce qui, après vous, nous reste de plus cher et de plus précieux. Nous avons eu la douleur d'être les témoins des augustes larmes de vos sensibles rejets.

« Hélas! chère Ombre, vous faisiez étant parmi nous, notre admiration, votre physionomie était intéressante, les grâces et les ris vous accompagnaient toujours. B....., cette lumière du barreau vous servait de guide, toujours votre avis était subordonné au sien, ce qui fait que nous regardons votre séparation d'avec nous, comme l'ancienne boîte à Pandore qui répandit autrefois tant de maux sur la terre; vous pouvez les réparer. Babylas existe encore, il découle de votre canal intarissable; faites que le ciel propice à nos vœux nous le donne l'année prochaine pour Avocat du roi, nous le regarderons comme un fruit digne de vous et comme un gage précieux de votre amour pour les infortunés. »

(La suite au 25^e Supplément.)

Viande de boucherie.

Dans beaucoup de localités on se plaint du prix élevé des denrées alimentaires et particulièrement du prix de la viande de boucherie. Les municipalités dans plusieurs villes se sont émues de la persistance des bouchers à maintenir leur prix à un taux qui n'est pas en rapport avec le prix des bestiaux, et ont pris des mesures que nous croyons utiles de faire connaître à nos lecteurs.

Ainsi, le Maire de la ville de Ligny (Meuse), a rétabli la taxe de la viande de boucherie.

Le Maire de la ville de Lille, reconnaissant la nécessité de protéger les intérêts des consommateurs, vient de prendre un arrêté, pour ordonner : 1^o l'affichage à l'Hôtel-de-Ville, du prix de revient aux bouchers, de la viande provenant de l'Abattoir; 2^o l'indication dans les boucheries du prix de vente au kilogramme de chaque espèce de viande; 3^o l'affichage dans les lieux publics de la taxe officielle du pain; 4^o l'affichage dans les boutiques de boulangerie d'un tableau indiquant le prix auquel la marchandise est vendue.

Le Maire de Romorantin a rétabli la taxe sur le pain.

Le Maire de la ville d'Orléans a pris, le 5 août, un arrêté obligeant les bouchers à placer dans toutes leurs boucheries un tableau indiquant les diverses catégories de viande qu'ils débitent et le prix par chaque catégorie.

Un article de cet arrêté n'autorise les bouchers à comprendre dans chaque livraison de viande, en os attachés ou détachés, que le cinquième du poids de cette livraison.

Enfin, une pétition relative au rétablissement de la taxe sur le pain, à l'établissement de la taxe sur la viande de boucherie, circule à Blois et se couvre de nombreuses signatures.

Les Récoltes.

La récolte des blés de cette année tient en France et dans presque toute l'Europe les promesses données depuis plusieurs mois par l'aspect des champs. Nous aurons à apprécier l'influence heureuse de cette moisson abondante sur la situation économique et financière de notre pays. En attendant, nous donnons aujourd'hui,

même temps que lui, la misère sombre, si redoutable l'hiver, allait frapper à la porte.

Contraste douloureux entre les innocents et les coupables, qui semblerait une négation de toute justice! Ici, deux victimes se débattaient au milieu des étreintes de la fatalité, et tout près, dans ce même Paris, souffre insondable qui renferme tout, les fleurs du bien et les fruits du mal, d'autres personnes de la même famille vivent heureuses au milieu des plaisirs qui semblent créés pour elles. Une fille de M. Mazurier va peut-être mourir faute d'un morceau de pain, tandis que l'autre, gâtée par la fortune, s'entoure de luxe, s'abreuve de jouissances et, indifférente aux souffrances de son aînée, offre des fêtes superbes où tout le Paris élégant et mondain se donne rendez-vous.

III

M. Caillet, le riche banquier, dont tout le monde vantait les merveilleuses opérations de Bourse, avait deux enfants: une fille nommée Ernestine et un fils qui s'appelait Gustave. M^{lle} Ernestine avait un an de moins que sa cousine Adrienne dont elle ignorait peut-être l'existence, et M. Gustave, qui était déjà un peu crevé fort à la mode, avait à peine seize ans.

M. Caillet était le banquier de M. Pierrard, le riche armateur du Havre. Les deux familles étaient très-liées et se voyaient souvent. L'été, on recevait celle du banquier au Havre; on se rencontrait sur les plages de Trouville et de Dieppe, au Mont-Dore ou à Biarritz,

pour compléter les renseignements recueillis au grand marché international de Vienne, sur les récoltes étrangères, le résumé des avis que, selon son habitude, la maison Barthélemy Estienne, de Marseille, a réunis sur les moissons de la France.

Ces avis, exprimés la plupart avant que la faux soit mise dans les blés, ont été rarement démentis, les années précédentes, par le rendement des céréales abâtues; il y a lieu, cette année-ci, de les regarder comme aussi exacts que possible, et l'on va voir dans quelle mesure nous avons droit de nous féliciter des résultats qu'ils ont annoncés. Sur une étendue totale de 11 à 15 millions d'hectares, la récolte est considérée comme très bonne dans 45 départements qui cultivent plus de 8 millions et demi d'hectares en céréales; elle est bonne dans 36 autres qui en cultivent près de 5 millions et demi. Dans quatre départements seulement qui en cultivent 600.000, elle ne sera qu'assez bonne ou que passable; ce sont les départements du Cantal, de la Drôme, de l'Isère et de la Haute-Loire. Enfin, il n'y a qu'un département, les Pyrénées-Orientales, où l'on puisse se plaindre de sa médiocrité sur l'ensemble des 40.000 hectares qu'il cultive en blé.

Rarement la France aura été aussi bien partagée. Les régions les plus favorisées sont le Nord tout entier, le Nord-Est et l'Est en descendant jusqu'à la Savoie, ainsi que l'Ouest en s'arrêtant à la Charente. Dans toute cette vaste superficie, le Calvados, l'Orne, la Seine, l'Aube et l'Yonne seuls sont désignés comme n'ayant qu'une bonne récolte ordinaire. Dans le Sud, le Tarn-et-Garonne et l'Ariège en ont une très bonne, et les Alpes-Maritimes aussi dans le Sud-Est. Nous avons le plaisir de voir que l'Alsace et la Lorraine, qui avaient eu à souffrir l'an dernier, et où le prix des blés s'était tenu plus cher que partout en France, comptent cette fois parmi les pays qui jouiront d'une complète abondance.

Comme il arrive toujours après les mauvaises moissons, les emblavures ont été plus étendues dans l'automne de 1873 que dans l'automne de 1872. L'extension de la culture des blés, on peut le dire, a même pour cause unique les disettes périodiques. Quel que soit le progrès des autres cultures, les agrandissements de l'ensemencement ne disparaissent plus une fois qu'ils sont acquis, et c'est ainsi que peu à peu la France augmente sa production des diverses céréales. Il y a eu, cette année-ci, une autre cause d'extension des emblavures; c'est le dépêchement des vignes dans une partie du Midi. De sorte que non-seulement la moisson de 1874 est belle, mais elle se fait sur plus de terres que les moissons précédentes. L'abondance sera donc grande.

C'est un bonheur pour l'alimentation du pays, qui est sûr d'avoir le pain à bon marché, et c'est une richesse pour l'agriculture, qui exportera des quantités surabondantes. Pour que cette richesse ne soit pas trop diminuée au détriment du pays tout entier, il ne faut pas souhaiter que trop de hâte avilisse les prix dans les premiers temps. Le blé de première qualité ne coûte déjà plus que 27 fr. le quintal à Paris, et l'on aura le pain à 75 c. les 2 kilos dans quelques semaines. Si le prix des farines avait pu suivre le cours des blés, il serait à 80 c. déjà. Nous n'en devons pas demander davantage pour le moment, et un peu de retenue assurera de bonnes conditions à l'écoulement du trop plein de nos greniers sur les marchés de l'Angleterre, qui, de moins en moins en état de se suffire avec ses propres blés, est dès à présent et restera un débouché de premier ordre pour tous ceux que l'agriculture française voudra ou pourra produire.

L'une des raisons qui ont fait que ni le blé, ni la farine n'ont beaucoup baissé de prix d'abord, c'est que les réserves étaient presque partout épuisées. Une mauvaise récolte nous aurait mis dans de sérieux embarras. Les départements qui avaient pris la précaution de semer davantage, sont au nombre d'environ cinquante. Le département des Pyrénées-Orientales, qui est aussi le dernier de la liste, avait seul semé moins.

En Algérie, la récolte est bonne comme en France. Pour les seigles, les résultats ne seront pas les mêmes. La Lozère seule a dû faire une très-belle moisson, et 49 autres départements, répandus un peu partout, une bonne moisson ordinaire. Dans 36 départements la récolte sera à peine ordinaire ou seulement passable; elle sera médiocre dans 18 et mauvaise tout à fait dans 7. Les orges ne sont très-bonnes que dans le Pas-de-

L'hiver on se retrouvait à Paris, et la maison du banquier était mise à la disposition de l'armateur.

Comment cette amitié avait-elle pris naissance? M. Pierrard ne s'était jamais expliqué à ce sujet, probablement parce qu'il lui aurait été impossible de rien expliquer. Il croyait devoir de la reconnaissance à M. Caillet et à sa famille, c'était tout; il n'avait jamais su pourquoi. Son père et sa mère, qui auraient pu l'éclaircir, n'existaient plus depuis longtemps.

Son fils unique âgé de vingt-quatre ans, était le fiancé de M^{lle} Ernestine, et un prochain mariage allait encore resserrer les liens d'amitié qui unissaient les deux familles.

Depuis six mois, Edmond Pierrard habitait Paris. Bien qu'il eût été décidé qu'aussitôt après son mariage il succéderait à son père, son futur beau-père lui apprenait la manière de traiter les diverses opérations de banque. C'était peut-être en même temps un prétexte pour qu'il pût faire plus assidûment sa cour à M^{lle} Ernestine.

Le jour où, sous la dictée de sa mère, Adrienne écrivait au Havre à M. Pierrard, celui-ci se trouvait à Paris; il y avait été appelé par ses affaires et, comme d'habitude, il était descendu chez M. Caillet.

La lettre lui fut réexpédiée par son employé chargé de la correspondance, avec deux ou trois autres qui, comme celle d'Adrienne, lui étaient personnelles.

La supplique de la jeune fille l'étonna singulièrement. Ses relations avec M. Caillet, dataient de loin, et depuis douze ans qu'elles étaient devenues tout à fait intimes, il n'avait jamais entendu dire qu'il existât une M^{lle} Du-

Calais et la Vendée. Elles sont bonnes dans 20 départements, assez bonnes dans 11, passables dans 42, médiocres dans 24 et mauvaises dans les hautes-Alpes, l'Ariège et le Loir-et-Cher. Là où l'on cultive le maïs, on n'aura pas à se plaindre, sauf dans le Cher, le Var et les Hautes-Pyrénées. Quant aux avoines, la récolte ordinaire est l'exception. En 1872, nous regorgions d'avoine comme de froment.

Nous reprendrons ces premières indications pour leur donner une précision plus grande et pour en faire l'objet de remarques sur différents points intéressants de notre fortune agricole; mais ce rapide inventaire offre assez d'intérêt par lui-même pour que nous le donnions dès aujourd'hui.

(Journal des Débats)

On sait d'après les renseignements fournis par le ministère de la marine, renseignements que nous avons publiés, que le courageux explorateur de l'Océanie, Jules Garnier, a trouvé la mort sur les côtes du Tonkin.

Cette contrée asiatique, très-fréquentée par les navires européens, est cependant fort peu connue.

L'empire du Tonkin se compose du Tonkin, de la Cochinchine, du royaume de Cambodge, de Laos, de Siam et de Lao-Tho. Ces pays sont situés dans la presqu'île de l'Inde, au-delà du Gange. Ils sont bornés au nord par la Chine, à l'est par la Chine et la mer de Chine, au sud par la même mer, à l'ouest par le royaume de Siam.

Cet ensemble de pays forme ce que l'on désigne sous le nom d'Indo-Chine.

Son importance et son étendue sont immenses. La population de cet empire est de plus de 25 millions d'habitants.

Le Tonkin en est la plus peuplée et la plus puissante partie. C'est un royaume divisé en dix provinces ayant bien 18 millions d'habitants et borné dans sa partie orientale par la mer de Chine qui forme un golfe dit golfe du Tonkin.

Cette presqu'île de l'Indo-Chine est, de tous les pays voisins de l'Equateur, celui dont le climat est le plus agréable et le plus tempéré. La nature s'y montre sous l'aspect le plus flatteur et se signale par de grands bienfaits. Une chaleur tempérée, constante, produit une fermentation douce, continue, qui anime et vivifie tout ce qui respire; le sol est d'une fertilité incomparable; l'air est embaumé par l'odeur des végétaux, le goût est satisfait par l'excellence des fruits; tous les sens enfin sont enivrés par les productions enchantées de ce paradis asiatique.

On n'éprouve pas au Tonkin ces chaleurs brûlantes qui sécherissent et dessèlent les autres contrées situées sous la même latitude. Il y pleut très-fréquentement, et un nombre considérable de fleuves, de rivières, de cours d'eau, de canaux d'irrigation humectent l'air de leurs évaporations.

Le sol est très-fertile en grains, légumes, fruits, plantes, arbres. La cannelle, l'indigo y sont communs; on y trouve le cotonnier, le mûrier, le cocotier, etc., etc.

On voit dans le royaume de Tonkin les animaux les plus rares, les plus beaux éléphants, rhinocéros, tigres, buffles, singes et bœufs. Tous les animaux de basse-cour y abondent.

Enfin, il y a des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain et surtout de fer. Ce métal y est d'une telle pureté que, dans son simple état de minéral, il est possible de le forger.

On se demande si c'est de mort violente qu'a péri Jules Garnier, ou si sa mort ne doit pas être attribuée à quelque imprudence.

Dans ses nombreuses explorations des îles de l'Océanie, Jules Garnier a eu bien souvent à se défendre contre les habitants et il a risqué maintes fois d'être pris et mangé par les cannibales. Mais sur les côtes du Tonkin, dans le golfe qui porte ce nom, comme dans l'empire, les habitants sont communicatifs, humains, serviables, enclins à la gaieté, avides de jeux, de plaisirs et de bonne chère. Ce sont en outre de bons soldats.

Le voyageur justement regretté qui a perdu la vie sur les côtes de l'Indo-Chine a pu être victime d'une

verger, fille de M. et de M^{me} Mazurier. Il faut ajouter qu'il n'était pas mieux instruit sur tout ce qui touchait au passé de cette famille. M. Caillet jouissait d'une si grande considération, son honorabilité était si universellement reconnue, qu'il aurait cru commettre une mauvaise action en se mettant en quête de renseignements.

On comprendra facilement l'émotion dont il fut saisi à la lecture de cette lettre, qui lui révélait tout à coup un fait inconnu. Il ne pouvait supposer qu'il eût affaire à une intrigante. Ce n'était pas un secours qu'on lui demandait, mais seulement un prêt, et bien timidement, avec le ton que prennent les pauvres honteux. La lettre disait encore :

« Ma mère était l'amie d'enfance de la vôtre, et, si ce n'est pas une erreur de ma mémoire, elle a été assez heureuse, autrefois, pour lui rendre un léger service. »

Du reste, pas un mot de M. Caillet et de sa femme.

Qui était donc cette dame Duverger, née Mazurier, qui, malade, lui écrivait avec la main de sa fille? Était-elle la sœur de M^{lle} Caillet, ou bien une parente éloignée? Ou bien encore s'agissait-il d'un Mazurier étranger à la famille du banquier? Autant de questions auxquelles il lui était impossible de répondre.

On vint le prévenir que le déjeuner était servi. Il s'empressa de descendre à la salle à manger où tout le monde l'attendait. On s'aperçut tout de suite qu'il était préoccupé.

— Aurais-tu reçu de mauvaises nouvelles du Havre? lui demanda son fils.

— Non, au contraire.

vengeance isolée; mais on peut affirmer qu'il n'est pas tombé sous les coups d'une foule ameutée et furieuse.

— Un quadrupède, celui de la création qui est le plus humble, le plus patient, le plus tranquille, le plus sobre, le plus utile à l'homme; l'âne, on l'a deviné, sort à l'heure qu'il est de sa modeste condition et, porté sur le pavois de la mode, il devient l'élegante monture des grandes dames qui vont aux bains de mer.

L'âne est attaché aux paniers de ces charmantes baïguses qui montent ce nouvel atelage avec autant d'orgueil qu'une reine d'Espagne ses agiles mules.

Et de fait, pourquoi jusqu'à ce jour tant de mépris pour l'âne? Ce que nous racontons plus bas des faits et gestes de cet animal intelligent fera certainement changer d'opinion les gens qui ne le connaissent pas.

L'âne est un âne; il n'est ni étranger, ni intrus, ni bâtard; il a sa famille, son espèce, son rang; son sang est pur comme celui du cheval.

On donne au cheval de l'éducation, on le soigne, on l'exerce, on l'instruit, tandis que l'âne est abandonné à la grossièreté du dernier des manants, à la malice des enfants, à l'inhumanité et aux moqueries de tous! Il est le jouet, le plastron des rustres qui le conduisent, un bâton à la main, qui le frappent, le surchargent, l'accablent sans ménagement. Le malheureux n'a même pas les honneurs du fouet, c'est d'un gourdin que l'on se sert pour le stimuler.

Et l'on ne fait pas attention que l'âne serait le premier, le plus beau, le plus recherché, le plus distingué de tous les animaux, dans le monde, s'il n'y avait pas de cheval!

Sobre sur la quantité et sur la qualité de la nourriture, il se contente des herbes les plus dures, les plus désagréables que le cheval jédaigne; il est fort délicat sur l'eau; il ne veut boire que de la plus claire et aux ruisseaux qui lui sont connus.

Il est plus propre que le cheval, car, s'il lui arrive de se rouler, c'est presque toujours sur un endroit propre, sur le gazon, sur les charbons, la fougère, tandis que le cheval se vautre dans la fange, dans de l'eau croutée.

L'âne, dans sa jeunesse, est gai, folâtre et joli. Il a de la légèreté et de la gentillesse, et s'il perd ces qualités, c'est par les mauvais traitements et la lourdeur des foix dont on l'accable.

Et maintenant que nous avons réhabilité l'âne au moral et au physique, racontons les services qu'il rend, les agréments qu'il procure, les plaisirs champêtres auxquels il se prête, dans le midi de la France où ces paisibles animaux sont recherchés, fêtés et caressés par la plus belle moitié du genre humain.

L'âne est originaire des pays chauds, c'est l'Arabie qui l'a produit; il est passé de l'Arabie en Egypte, de l'Egypte en Grèce, de Grèce en Italie, de l'Italie en France, etc.

Eh bien! dans nos départements méridionaux où la température est d'ordinaire fort douce et se rapproche de celle de son pays d'origine, l'âne est bien plus beau, mieux fait, plus alerte qu'ailleurs; il est aussi plus sociable, mieux élevé et plus utile que le cheval. Aussi faut-il voir, dans la saison d'hiver, aux stations hivernales de la Méditerranée depuis Toulon jusqu'à Gênes, les troupeaux d'ânes mis à la disposition des promeneurs!

Tous les jours des cavalcades (c'est asinades qu'on devrait dire) ont lieu dans les vallées, dans les gorges, sur les cimes escarpées des montagnes.

C'est une procession, un pèlerinage; ce sont des phalanges de cavaliers et surtout d'écuycères montés sur les plus élégants baudets.

Et sait-on le costume sous lequel se pavane l'animal arabe, sous lequel il relève fièrement la tête et fait sonner sa sonnette?

Sur le poil, une simple couverture en perse, piquée, pliée en quatre, un carré de linge blanc après et la selle par-dessus, et sur la selle... ah! sur la selle une écuyère blonde, aux longs cheveux flottants, à la taille souple, coupée par une ceinture de cuir, une belle Anglaise enfin.

Il est intéressant de suivre ces charmantes promeneuses alpêtres, de les entendre parler à leurs dociles montures qui semblent n'avoir souci que de prendre le

— Alors, mon cher Pierrard, dit le banquier, votre contrariété — car vous êtes contrarié — vient d'une autre cause. Tenez, voilà ces dames inquiètes; dites-nous vite de quoi il s'agit.

— Ma foi, c'est ce que j'ai de mieux à faire.

— Parbleu! fit M. Caillet.

— Avant tout, je dois vous déclarer que vous vous êtes trompés, car je ne suis nullement contrarié.

— En ce cas, rien de grave à redouter.

— Connaissez-vous une dame veuve du nom de Duverger? demanda-t-il.

A cette question, à laquelle on s'attendait si peu, le banquier se troubla, sa femme pâlit; seule, M^{me} Mazurier, assise en face de l'armateur resta impassible.

— Nous la connaissons, dit-elle avec aigreur, puisque nous avons le malheur qu'elle soit de la famille. Pourquoi nous demandez-vous cela, cher Monsieur Pierrard?

— Il paraît que cette dame et sa fille se trouvent en ce moment dans une position extrêmement difficile; la mère est malade depuis plus d'un mois et elles sont à la veille de manquer de pain.

— La malheureuse! s'écria l'affreuse femme, qui n'hésita pas à appeler à son secours la plus odieuse des calomnies, voilà les suites inévitables de sa mauvaise conduite.

Sans se rendre compte du sentiment pénible qu'il éprouvait, le cœur de l'armateur se serra.

— Il faut être indulgent quelquefois pour certaines fautes, reprit-il, et ne jamais rester impitoyable pour

meilleur chemin, le sentier le plus doux afin d'éviter des soubresauts.

Demandez à ces innombrables touristes si, à leurs yeux, l'âne est l'animal dégradé que l'on fait !

..... Il est douce créature !

a dit La Fontaine dans la fable de l'Âne et du Chien.

Destruction du phylloxera.

Tous les procédés employés jusqu'à ce jour consistaient à traiter chimiquement les vignes atteintes. On les saupoudrait avec certaines substances, on les arrosait avec certains liquides. Tous ces essais ont échoué, et un homme profondément initié à la science, M. Joseph Silbermann, physicien au collège de France, vient de proposer un nouveau moyen qui, suivant lui, pourrait guérir en peu de temps toutes les vignes de France.

Il s'agit de traiter nos vignobles par l'électricité, système qui avait été déjà mis en avant et qu'on avait même essayé, dans des conditions très-défectueuses, quoique avec un certain succès.

Voici un extrait du rapport sur ce procédé qui a été fait à l'Académie des sciences, par M. Dumas, le 40 août 1874.

« Ce procédé consiste à détruire le phylloxera au moyen de l'électricité, par l'emploi d'une bobine Ruhmkorff, portée à dos d'homme.

« L'appareil est pourvu d'une bouteille de Leyde et d'un régulateur de la force et de la fréquence des décharges.

« Il y a lieu de prendre une précaution indispensable, qui consiste à mouiller préalablement, une heure ou deux avant l'opération, chaque pied de vigne, en faisant couler de l'eau, le long du cep, au moyen d'un entonnoir. Grâce à cette précaution, et en ayant soin de régler les décharges électriques, comme force et comme nombre, suivant l'âge de la vigne, on n'endommagera nullement les ceps.

« On sait toutorsellement que les hommes et les animaux, se trouvant à proximité des arbres frappés de la foudre, meurent presque toujours, tandis que les arbres sont rarement blessés mortellement, surtout lorsque le tronc est mouillé par la pluie. Cela tient à ce que l'électricité suit les parties extérieures, qui sont les plus humides et, par cela même, les plus conductrices, elle se disperse dans le sol en suivant les racines et les radicules jusqu'à leurs extrémités les plus ténues.

« De nombreuses observations parmi lesquelles il y a lieu de citer celles qui ont été faites par M. Daubrée (voir le Journal de l'Institut, t. XVI, p. 329), prouvent que l'électricité suit de préférence les parties humides de l'arbre.

« Le 27 mai 1842, étant à Lampersloch, en Alsace, M. Boussingault a constaté qu'un poirier sauvage, frappé par la foudre avant d'être mouillé par l'arrivée de la pluie, a été en partie desséché et fendu, sans traces de brûlure (voir t. I, p. 423, Effets de la foudre sur les végétaux, dans l'ouvrage sur la Foudre, en deux volumes, du docteur Sestier).

« Enfin, il résulte d'observations faites par un savant du dernier siècle, Bertholon, professeur de physique à Montpellier, dans le Journal de Physique, t. XXXV, année 1789. L'électricité, bien loin d'être nuisible aux végétaux, peut être un moyen de les développer, lorsqu'elle est convenablement employée, parce que, selon M. Silbermann, elle débarrasse les plantes de la vermine qui les débilite.

« (Voir les preuves dans l'ouvrage du docteur Sestier, qui cite un grand nombre de faits, curieux d'activation extraordinaire de la végétation développée par la foudre. — Voir même ouvrage, page 435, Des effets bienfaisants de la foudre sur les végétaux).

« Il résulte de tout cela que, jusqu'à présent, on avait reconnu les résultats bienfaisants de la foudre, mais on ne semblait pas se douter du pourquoi. Le point essentiel pour moi est d'établir que la cause consiste dans la destruction, par l'électricité, des vermines qui dévorent les plantes.

« On ne doute pas que les viticulteurs ne s'empres-sent d'expérimenter le moyen qui leur est indiqué; les essais mêmes auxquels ils se livreront leur feront con-

ceux que frappe le malheur. M^{me} Duverger m'a écrit une lettre touchante.

— En vérité, c'est trop d'au-lace! interrompit la mégère.

— Elle me supplie de lui venir en aide, de lui prêter une somme, d'ailleurs fort minime.

— Elle continue donc son métier de mendiante ?

— J'ai lieu de m'étonner qu'elle ne se soit pas adressée à moi, dit M^{me} Caillet d'une voix hypocrite.

— Vingt fois déjà, nous l'avons tirée de la misère, osa ajouter M^{me} Mazurier.

— Ne vous préoccupez plus de cette affaire, Monsieur Pierrard, reprit la femme du banquier; je me charge de votre réponse à M^{me} Duverger. C'est à sa famille à lui venir en aide comme elle l'a toujours fait. Dès aujourd'hui je ferai passer chez elle, et on lui remettra l'argent dont elle a un si pressant besoin.

M. Pierrard ne trouva rien à objecter. Du moment que M^{me} Caillet revendiquait le droit qui lui appartenait de secourir un membre de sa famille, il ne pouvait plus se mettre en son lieu et place.

La façon dont on s'était exprimé sur le compte de M^{me} Duverger avait obtenu le résultat qu'on en attendait. L'effet produit par la lecture de la lettre était défructif. La sympathie de M. Pierrard se changeait en indifférence. Pourquoi se serait-il intéressé à ces deux femmes, qu'il ne connaissait point, et qu'on lui présentait comme indignes ?

D'un autre côté, par un sentiment de délicatesse facile à comprendre, malgré l'intérêt qu'il pouvait avoir

naître les proportions dans lesquelles l'électricité devra être distribuée aux plants de vigne exposés à l'invasion du fléau, pour une réussite complète. Une soixantaine de pieds au moins pourront être ainsi expurgés dans l'espace d'une heure. »

BAISSE DE PRIX.

M. LEBLANC, marchand de bois à Etampes, a l'honneur de prévenir le public qu'il fait une grande baisse de prix sur toutes espèces de **Bois de chauffage**, en ses chantiers *Place du Théâtre*.

MAISON BOUCHÉE FILS

MARCHAND DE BOIS ET DE CHARBONS,
Faubourg Saint-Jacques, n° 16,
En face les promenades du Port.

M. BOUCHÉE a l'honneur d'informer le public qu'il vient de faire des approvisionnements de **Bois de chauffage** et de **Charbon de terre**. Il est donc, dès aujourd'hui, en mesure de satisfaire à toutes les demandes qui pourraient lui être faites. 9 4

Changement de domicile.

Au 1^{er} Octobre prochain

Les Magasins de Nouveautés, Draperie, Toile, Rouennerie, etc., de M. BOUILLET aîné, seront transférés *Rue Ezevard, n° 27*, Maison de la Ville-de-Rouen, aux Quatre-Coins. 5-3

Les Abonnés dont l'abonnement expire ou est expiré, sont priés de le faire renouveler. — Nous les prévenons qu'à défaut d'ordres contraires, afin qu'ils n'éprouvent pas d'interruption dans l'envoi du Journal, nous continuerons de le leur adresser.

Etat civil de la commune d'Etampes.

NAISSANCES.

Du 24 Août. — ROUSSEAU Gabriel Edouard, rue Saint-Jacques, 419. — 24. HENAUD Aline-Louise, rue St-Antoine, 28. — 26. IMBAULT Palmyre; — IMBAULT Ernestine, rue de la Boucherie, 30.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre : COURTOT Clément, 34 ans, sculpteur, place Notre-Dame, 4^{er}; et D^{ne} CAQUET Louise-Augustine, 32 ans, modiste, place Notre-Dame, 29.

DÉCÈS.

Du 22 Août. — GOUVET Barthélemy-Etienne-Constante, 77 ans, propriétaire, rue du Perray, 39. — 22. LEGENDRE Marguerite Alize, 74 ans, veuve Fleurenceau (Asile des vieillards). — 23. ROUSSEAU Etienne-Claude, 79 ans, rue des Aveugles, 6. — 26. TAUVY Charles-Claude, 46 jours, impasse aux Chats, 8. — 27. GUITTON Léonie, 4 mois, rue de l'Alun, 19. — 27. BEAUVAIS Frédéric, 50 ans, journalier (Hospice).

Pour les articles et faits non signés : AUG. ALLEN.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

à connaître la vérité, il ne fit aucune question sur M^{me} Duverger et sa fille.

Il avait touché à un secret de famille, il voulut le respecter.

On parla d'autre chose.

Dans la soirée, un domestique de M^{me} Caillet se présenta chez M^{me} Duverger. Son air dédaigneux, pour ne pas dire impertinent, était bien digne des maîtres qu'il servait. Il avait reçu des instructions et, tout fier de figurer un personnage, il ne voulait pas paraître au-dessous de la mission qu'on lui avait confiée.

La malade commençait à aller mieux; elle avait voulu se lever et elle était assise devant le feu. Adrienne travaillait près de la petite table. Elle se leva pour ouvrir au domestique et reprit aussitôt sa broderie.

M^{me} Duverger s'était tournée à demi du côté du visiteur; elle n'eut pas de peine à deviner en lui un valet de bonne maison.

— Madame, vous avez écrit à M. Pierrard, du Havre ?

— Oui, Monsieur. Est-ce donc sa réponse que vous m'apportez ?

— Hélas! se dit la jeune fille, cet homme ne se présente pas comme un messenger de bonne nouvelle.

— Je suis envoyé par M. Caillet, répondit le domestique.

La mère et la fille tressaillèrent.

— Je dois vous dire d'abord, reprit le valet, qu'il n'y a pas de réponse à votre lettre. M. Pierrard, du Havre, a été très-étonné que vous lui ayez écrit et il ne répond jamais à certaines demandes qui lui sont adressées par des personnes qu'il ne connaît pas.

ANNONCES.

(1) Etude de M^e BOUVARD, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 5.

JUGEMENT D'INTERDICTION.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le vingt-cinq août mil huit cent soixante-quatorze, enregistré et signifié, au profit de M. Louis RICHARD, propriétaire, demeurant à Moigny, par défaut contre le sieur Etienne AUDAS, domicilié à Moigny, en ce moment interné en la maison de santé de Clermont (Oise);

Il appert :

Que le Tribunal a prononcé l'interdiction dudit sieur Audas.

Pour extrait certifié véritable par moi, avoué sous-signé.

Etampes, le vingt-huit août mil huit cent soixante-quatorze.

Signé: BOUVARD.

(2) Etude de M^e BREUIL, avoué à Etampes, Rue Saint-Jacques, n° 50.

VENTE SUR LICITATION

En la Maison d'école de Milly

Et par le ministère de M^e BUISSON, notaire audit lieu, Commis à cet effet,

D'UNE

MAISON

ET DÉPENDANCES,

Située à Milly,

EN UN SEUL LOT.

L'Adjudication aura lieu le *Dimanche 27 Septembre* mil huit cent soixante-quatorze, *Heure de midi*.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra que :

En exécution d'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance séant à Etampes, le sept juillet mil huit cent soixante-quatorze, enregistré,

Il sera,

Aux requête, poursuite et diligence de :

1^o Madame Catherine COUTEAU, veuve de M. François-Joseph DURIER, ladite dame sans profession, demeurant à Milly;

2^o Madame Louise-Catherine DURIER, sans profession, demeurant à Milly, veuve de M. André-Frédéric BOUCLÉ;

3^o M. Pierre Gustave DURIER, rentier, demeurant à Paris, rue du Faubourg Saint-Martin, n^o 467; Ayant les sus nommés M^e Breuil pour avoué;

En présence, ou eux dûment appelés de :

4^o Mademoiselle Léonie-Ernestine Durier, célibataire majeure, entrepreneur de serrurerie, demeurant à Paris, rue des Pannoyaux, n^o 54;

2^o M. Léonard Thouvenin, concierge, demeurant à Paris, rue du Pré-aux-Clercs, n^o 18;

« Au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Louis Ernest et Léon-François Durier, enfants mineurs issus du mariage de Louis-Joseph Durier, en son vivant propriétaire à Milly, avec madame Catherine Couteau, et à cause de l'opposition d'intérêts existant entre ces derniers et leur tuteur dative, remplissant les fonctions de tuteur desdits mineurs. »

Défaillants;

3^o M. Louis Joseph Couteau, négociant, demeurant à Paris, grande rue de Montreuil, n^o 2;

« Au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc des mineurs Durier, sus nommés. »

Les deux femmes échangèrent un regard plein de tristesse, puis elles baissèrent la tête.

— M. Pierrard a communiqué votre lettre à M^{me} Caillet, poursuivit le domestique, car il est en ce moment à Paris.

— Oh ! quelle humiliation ! murmura la pauvre veuve.

Les yeux d'Adrienne se remplirent de larmes.

— Est-ce tout ce que vous avez à nous dire de la part de M^{me} Caillet, Monsieur ? demanda M^{me} Duverger.

— Elle m'a chargé de vous remettre ceci, répondit le valet en présentant à la veuve un billet de banque de vingt-cinq francs.

— Ah ! une aumône ! fit-elle d'un ton amer, comme à un mendiant qui tend la main. Je ne suis pas heureuse, Monsieur; mais n'ayant rien demandé à M^{me} Caillet, je n'ai rien à accepter d'elle.

Et elle cacha sa figure dans ses mains.

Le domestique ne savait plus que dire. Il passa ses doigts dans ses longs favoris et se décida à remettre le billet dans sa poche.

— Je dirai à M^{me} Caillet que vous n'avez besoin de rien, fit-il.

Adrienne se leva.

— Vous pourrez lui dire, si vous le voulez, répliqua-t-elle, que nous manquons de tout, que demain peut-être nous n'aurons ni feu, ni pain, ni asile, mais que nous avons toujours confiance en Dieu, lorsque tout le monde nous abandonne et nous oublie. Veuillez lui dire aussi que nous lui souhaitons d'être toujours assés

Procédé, le jour, lieu et heure ci-dessus indiqués, à la vente sur licitation de l'immeuble dont la désignation suit.

DÉSIGNATION :

Lot unique.

Une MAISON située à Milly, rue Saint-Blaise, comprenant :

Un principal corps de bâtiment sur la rue, composé, au rez-de-chaussée, de deux chambres à feu et de deux chambres froides; au premier étage, de deux chambres à feu et de deux autres chambres froides; grenier sur le tout couvert en tuiles. dans lequel se trouvent une grande et une petite ouverture donnant sur le passage commun ci-après; cave sous ce bâtiment, dont l'entrée existe sur la cour qui sera plus loin désignée.

Un autre petit bâtiment en appentis, couvert en tuiles, avec égout sur Flagis, se trouvant au fond de la cour ci-après, et dans lequel existe une buanderie avec lieux d'aisances à côté.

Petite cour pavée entre ces deux bâtiments, avec sortie sur le passage commun par une porte cavalière, et possédant dans le mur du fond une ouverture grillée pour le passage des eaux pluviales de la propriété à vendre, qui s'écoulent dans le puisard de la cour des époux Flagis, propriétaires voisins.

Le tout formant un seul ensemble qui tient par devant la rue Saint-Blaise, par derrière et d'un côté aux époux Flagis, et d'autre côté au passage commun.

Passage commun avec les époux Flagis, tout le long des bâtiments et cour ci-dessus, avec porte cochère également commune, sur la rue Saint-Blaise; puis commun entre les mêmes dans ce passage, et petite grange d'un espace en appentis, couverte en tuiles, adossée sur la maison de la veuve Cornue, et se trouvant dans le bout de ce passage avec porte sur ledit passage; tenant le tout par devant à la rue Saint-Blaise, par derrière aux bâtiments et cour de Flagis, d'un côté au bâtiment et cour ci-dessus, d'autre côté à la veuve Cornue.

Sur la mise à prix de 2,500 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

A Etampes,

En l'étude de M^e BREUIL, avoué poursuivant la vente, rue Saint-Jacques, numéro 50;

A Milly,

En l'étude de M^e BUISSON, notaire, commis pour procéder à la vente, dépositaire du cahier des charges et des titres de propriété;

Fait et rédigé par moi, avoué poursuivant soussigné.

A Etampes, le vingt-six août mil huit cent soixante-quatorze.

Signé, L. BREUIL.

En suite est écrit : Enregistré à Etampes, le vingt-neuf août mil huit cent soixante-quatorze, folio 84 recto, case 2. Reçu un fr. quatre-vingt-huit centimes doubles décimes compris.

Signé, DELZANGLES.

Etude de M^e DECOLANGE, notaire à Sermises.

A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

DROIT AU BAIL D'UNE BONNE FERME à 6 kilomètres de Sermises.

Durée 10 ans. — Terres en parfait état d'engrais et d'aménagement. — Vastes bâtiments.

Terres 135 hectares.

PRIX MODÉRÉS.

S'adresser à M^e DECOLANGE, notaire à Sermises (Loiret). 2-2

heureuse pour ne jamais recevoir l'affront qu'elle nous fait aujourd'hui.

Le domestique pirouetta sur ses talons et gagna la porte.

— Ah ! ma mère, ma pauvre mère ! s'écria la jeune fille en tombant à genoux près de la malade.

— Nous hoirons le calice jusqu'à la lie, murmura M^{me} Duverger.

— Tu le vois, reprit Adrienne, il faut que je travaille, que je travaille beaucoup.

Puis, joignant les mains et rejetant en arrière sa tête charmante, elle s'écria :

— Mon Dieu ! conservez-moi ma mère et ne nous abandonnez pas !

ÉMILE RICHEBOURG.

(La suite au prochain numéro).

Le vieux Singe.

FABLE.

Bertrand, par mille tours d'une aimable folie, Jenne encore, amusait nombreuse compagnie.

La vieillesse survint : alourdi par les ans,

« Renonçons, se dit-il, au léger badinage,

Et gardons d'exciter de malins assistants

A rire de l'acteur plus que du personnage :

Il vaut mieux nous retirer à temps. »

J'estime qu'en cela Bertrand se montra sage.

Th. LORIN.

MAISON COLLIN

Place Notre-Dame, à Étampes

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS SUR MESURES
GRAND CHOIX DE NOUVEAUTÉS POUR PANTALONS ET JAQUETTES

Saison d'hiver

OUVERTURE D'UN RAYON DE VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
Pour Hommes et Jeunes Gens.

VESTONS drap ratiné, depuis. 15 fr.
PARDESSUS drap frisé, depuis. 22 fr.

PARDESSUS doublés, satin de Chine. 28 fr.
REDINGOTES drap noir. 35 fr.

GRAND CHOIX DE PALETOTS ET GILETS DE CHASSE

INSTITUTION CHEVALIER

Paris, 65, rue du Cardinal-Lemoine (derrière le Panthéon).

PRÉPARATION A L'ÉCOLE DE SAINT-CYR
ET AUX BACCALAURÉATS ÈS-LETTRES ET ÈS-SCIENCES.

ÉCOLE DE SAINT-CYR. — Sur sept élèves qui ont suivi cette année les cours préparatoires, quatre ont été admissibles.

BACCALAURÉATS ÈS-LETTRES ET ÈS-SCIENCES. — Dans les trois sessions de novembre 1873, de mars-avril et de juillet-août 1874, l'Institution Chevalier a eu 116 Éléves reçus aux divers Baccalauréats. Ce sont :

Dans les Sciences : MM. Bedon, Branger, Boichaut, Boude, Champigny, Charrier, Clausener, Collet, Gordier, Crosmer, Croquette, Dupray, Féron, Ferrand (Edouard), Fonson, Genuit, Giffu, d'Hombres, Hue, Larmoy, de Launay, Lefebvre, Loiseau, Lomuller, de Marcy, Maurel, Mennessier, Neuville, d'Ollier, Paris, Pasquier, Patout, Pauthonnier-Sélim, Potier, Prudhomme, Roisin, Rolland, Rousseau, Rouvillain, Salmon, Sanelles, Saussie, Savouré, Siombing, Spire, Tayon, Thibaut, Tissot, Tonnelier, Toussaint, Vallienne.

Dans les Lettres : MM. Belin, Berger, Birot, Bizot, Bory, Bosc, de Brémont (Jacques), Brétillard, Brisson, Brouland, Cointe, Cordier, Coursaget, Darasse, Darodes, Decisy, Delante, Derencourt, Dessey, Doit, Druchet, Dutailly, Flamant, Ferrand (Georges), Foutillaron, Gaignot, Garnot, Gaveau, Germain, Grenier, Grenon, Grignan, Harant, Hue, Jaillet, Jumeaux, Laboulenave, Lachassée, Lacourt, Lacroix, Lefevre, Lemaire, Lesecq-Destournelles, Lorette, Menant, de Mérindole, de Molènes (Louis), de Molènes (Paul), Molin (Achille), Montgard, Ousselin, Pellefuzes, Pellevoisin, Pont, Poulain, Prudhomme (Paul), Réache, Roisin, Rouzier, Royer, Salle, Simeon, Tayon, Vallienne, Vauthier.

Au 1^{er} octobre prochain, ouverture des cours préparatoires à l'École de Saint-Cyr, ainsi que des cours préparatoires aux Baccalauréats pour les sessions de mars-avril et de juillet-août.

Tout en maintenant un cours spécial pour la préparation au Baccalauréat ès-Lettres complet, l'Institution Chevalier a créé deux cours pour la préparation aux examens des deux séries du Baccalauréat ès-Lettres scindé.

Dans l'intérêt des élèves et des familles, elle a organisé les cours de la *Deuxième Série* de manière que les élèves qui passeront la deuxième partie du Baccalauréat ès-Lettres, pourront subir en même temps, s'ils le désirent, les examens du Baccalauréat ès-Sciences complet ou restreint.

Pour les élèves arriérés dans leurs études ou trop âgés pour suivre l'ordre traditionnel des classes, l'Institution Chevalier a créé des *cours élémentaires*, dans lesquels les élèves trouveront tous les secours nécessaires pour se préparer le plus rapidement possible à suivre utilement les cours supérieurs du Baccalauréat ès-Lettres ou ès-Sciences.

L'Institution fait faire pour ses élèves, sans augmentation de prix de la pension, des cours préparatoires aux examens du VOLONTARIAT.

Cours spéciaux pendant les vacances pour la session d'octobre-novembre.

4,000 FRANCS A GAGNER PAR AN

On offre à une personne solvable, dans chaque arrondissement, une occupation très-lucrative. Vente d'Engrais et principalement l'Engrais **Boutin**, qui ne coûte que **10 francs** par hectare, et dont les résultats ont été encore affirmés, cette année, par de nouvelles attestations. Opérations foncières; commissions pour tous produits et articles d'agriculture. On accepte aussi des correspondants dans chaque commune. Ecrire, en envoyant un timbre pour la réponse, 26, rue Cadet, à Paris, au *Comptoir des Cultivateurs*.

AVIS IMPORTANT.

EAU DES FÉES

RECOLORATION DES CHEVEUX ET DE LA BARBE
Diplôme de mérite à l'Expos^{un} univers^{le}
de Vienne 1873. 10 années de succès.

M^{me} **SARAH FÉLIX** prévient sa nombreuse clientèle que prochainement la couleur bleue de ses flacons : **Eau des Fées**, sera changée en couleur ambrée. — La récompense unique qu'elle a obtenue à Vienne est un puissant argument contre la concurrence, et pour éviter les CONTREFAÇONS déloyales et nuisibles, M^{me} Sarah Félix a cru devoir changer la couleur bleue de ses flacons, et les nouveaux, qui seront de couleur ambrée, porteront sa signature incrustée sur les deux côtés.

POMMADE DES FÉES RECOMMANDÉE

Paris, 43, r. Richer, et Parf^{es} de l'univers. 6

MALADIES DES YEUX D^r GAURAN

Clinique.
rue Saint-Antoine, 443. — Consultations gratuites à une heure; — consultations particulières à quatre heures; rue Blondel, 7. Paris. 30-14

SPECIALITÉ DE BONNETERIE

18, rue de la Pie, à CHARTRES.

DALMA-MARCHON

demande de suite des pensionnaires. 3-3

AVIS AUX CHASSEURS!

ANCIENNE MAISON HUBLIN, **CARD**, SUCCESSION.

PARIS — 49, Boulevard Saint Denis
(en face la Porte Saint-Denis).

Armes de 1^{re} solidité, cotées au-dessous de tout Paris.
Fusils de chasse système Lefauchoux de 60 à 250 fr.

Fusils à percussion centrale.

Grand choix d'articles de chasse.

Carabines de salon de tous systèmes.

Revolvers 6 coups, acier fondu de 8 fr. 90 à 45 fr.

RÉPARATIONS D'ARMES.

Expédition en province contre remboursement.

Gros. | **Magasin au fond de la cour.** | Détail. 8 3

L'HYDROCÉRASINE MAUREL

Brevetée s. g. d. g., modère la transpiration, sans danger pour la santé, en détruit la mauvaise odeur.
Appréciée surtout pour la toilette des dames comme tonique et rafraîchissante, elle ramène les organes, le visage et empêche les fteurs blanches.

LA VULNÉRINE MAUREL

Honorable d'un rapport spécial à l'Académie de Médecine, approuvé de nombreux certificats de médecins distingués pour ces heureuses guérisons, est le meilleur antiputride. Elle purifie l'air et détruit les miasmes morbifiques. Elle guérit toutes les blessures récentes ou anciennes, brûlures, morsures, contusions, ulcères variqueux, piqûres d'insectes venimeux, arrête les hémorragies, empêche la gangrène, fait disparaître toute odeur, soulage l'obésité, etc.

Se trouve chez l'inventeur, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris.
— En gros, rue de la Verrière, 15, Maison FABRE, droguiste.
— En détail, dans les Pharmacies de France et de l'étranger, et chez MM. BELIN, pharmacien, à Versailles; — DELANTIE, id., à Savigny; — FIALON, id., à Rueil; — PICHET, id., à Corbeil; — INGRAND, id., à Étampes; — CROUETTE, id., à Mantes; — PAROD, id., à Pontoise; — GOBET, id., à Rambouillet.

PLUS DE DENTS GATÉES

Par l'emploi du Dentifrice du Chimiste

GOULARD

Recommandé par les sociétés médicales
Prix : 3 francs.
Se trouve chez les principaux Parfumeurs et Pharmaciens.

Chez **CANTINIAU**, coiffeur à Étampes, rue Darnatal, 40-13

L'OPINION NATIONALE

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
S'imprimant le nuit

Tra en, 64 f. — 6 mois, 32 f. — 3 mois, 16 f. — 1 mois, 5 f. 50.

COMITÉ DE DIRECTION POLITIQUE :

MM. LEROYER. — Ch. ROLLAND. — BAZEAU.

DEPUTÉS SOUSCRIPTIONS :

LEPROYER (Rhône). BARTHÉLEMY-ST-HILAIRE.
C. ROLLAND (Saône-et-Loire). FAYE (Lot-et-Garonne).
BANEAU (Seine-et-Oise). LÉON ROBERT (Ardenne).
JULES GREVY (Jura). Dr WARNIER (Algérie).
E. CHARTON (Yonne). CARMIEUX (Algérie).
FOURCADE (Gironde). LUET (Constantin).
Général BULLOT (Corrèze). RONDÉL (Savoie).
BOUCAU (Landes). TASSIN (Loir-et-Cher).
TIROUET (Aisne). MELINE (Vosges).
JAZON (Seine-et-Marne). WILSON (Indre-et-Loire).

Ces noms caractérisent assez la politique suivie par l'Opinion nationale, et qui se rapproche trop de la nôtre pour que nous puissions en faire un éloge.

En ce qui concerne les renseignements relatifs aux intérêts matériels: Cours de la Bourse, Cote des marchandises et des denrées, Chroniques agricoles, l'Opinion nationale est, de beaucoup, le plus complet de tous les journaux parisiens.

On peut s'abonner par Carte postale, autorisant l'Administrateur, 3, rue Cop-Héron, Paris, à faire traité pour le montant de l'abonnement souscrit.
Les timbres-poste sont acceptés en paiement pour les abonnements d'un mois. (N. N. n. 39.)

COMPAGNIE DES ENGRAIS CONTROLES

BERTHIER, SEURETTE & C^{ie}

41, Rue Boucry, Paris

PHOSPHATE FOSSILE, SUPERPHOSPHATE, GUANO DU PÉROU

Nitrate de soude, Engrais équilibré et complet pour céréales, etc.
Envoi franco par la poste et sur demande de circulaires contenant les garanties de dosage et tous renseignements. 7-2

Bulletin commercial.

MARCHÉ d'Étampes.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ d'Angerville.	PRIX de l'hectol.	MARCHÉ de Chartres.	PRIX de l'hectol.
22 Août 1874.	fr. c.	28 Août 1874.	fr. c.	22 Août 1874.	fr. c.
Froment, 1 ^{re} q.	20 68	Blé-froment	21 67	Blé épié	20 25
Froment, 2 ^e q.	19 46	Blé-boulangier	19 34	Blé marchand	19 25
Méteil, 1 ^{re} q.	16 61	Méteil	17 67	Blé champart	18 25
Méteil, 2 ^e q.	15 28	Seigle nouv.	13 34	Méteil mitoyen	17 06
Seigle	13 54	Orge	13 00	Méteil	16 00
Escourgeon	14 15	Escourgeon	11 67	Seigle	12 75
Orge	13 10	Avoine	9 67	Orge	13 00
Avoine	11 78			Avoine	10 70

Cours des fonds publics. — BOURSE DE PARIS du 22 au 28 Août 1874.

DÉNOMINATION.	Samedi 22	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
Rente 5 0/0	99 40	99 55	99 70	99 50	99 45	99 60
— 4 1/2 0/0	92 40	92 25	92 25	92 50	92 40	92 50
— 3 0/0	63 50	63 50	63 60	63 45	63 50	63 45

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE.

ADMINISTRATION : 56, rue Jacob, à Paris, chez **FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS et C^o**.

COMPOSITION DES QUATRE ÉDITIONS :

PREMIÈRE ÉDITION.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte.

PRIX : Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

DEUXIÈME ÉDITION.

Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte, plus une gravure colorée à l'aquarelle par mois.

PRIX : Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

TROISIÈME ÉDITION.

Un numéro chaque semaine avec gravures sur bois dans le texte, plus deux gravures colorées à l'aquarelle par mois.

PRIX : Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

QUATRIÈME ÉDITION.

Un numéro avec gravures sur bois dans le texte et une gravure colorée à l'aquarelle chaque semaine.

PRIX : Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 25 fr.

LES PATRONS ILLUSTRÉS, autre publication complémentaire, dont le prix est de 4 fr. pour l'année, soit 1 fr. pour trois mois, peuvent être joints à l'abonnement de la *MODE ILLUSTRÉE*, mais il faut toujours que les deux abonnements soient demandés *simultanément* et pour le même laps de temps, de manière à commencer et à finir à la même époque.

Les abonnements à la *MODE ILLUSTRÉE* peuvent se faire aussi pour *trois mois*, seulement à dater du 1^{er} de chaque mois, au bureau de l'Administration, rue Jacob, 56, à Paris, et chez les libraires de France et de l'étranger.

L'Administration de la *MODE ILLUSTRÉE*, rue Jacob, 56, à Paris, désirent soumettre son journal à l'examen du public, envoie un *numéro gratis et franco* à quiconque en fait la demande par *lettre affranchie*.

Certifié conforme aux exemplaires distribués aux abonnés par l'imprimeur soussigné.
Étampes, le 29 Août 1874.

Vu pour la légalisation de la signature de M. Aug. ALLIEN, apposée ci-contre, par nous Maire de la ville d'Étampes.
Étampes, le 29 Août 1874.

Enregistré pour l'annonce n^o Folio
Reçu franc et centimes, décimes compris.
A Étampes, le 1874.